



PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL PERISCOLAIRE MAIRIE DE GEVINGEY



Année scolaire 2021 / 2022

RPI GEVINGEY-CESANCEY – Accueil de loisirs

9 rue du Château – 39570 – Gevingey

Tél : 07 87 80 90 89

Mail : gevingey.parascolaire@gmail.com



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	P1, 2
LA DESCRIPTION DE L'ACCUEIL.....	P3, 4
Présentation	
La localisation	
La période et les horaires	
La description du lieu	
Le public	
L'équipe pédagogique	
Les thèmes	
Les tarifs	
LES INTENTIONS EDUCATIVES.....	P5
LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....	P6, 7
Favoriser la solidarité : le vivre ensemble	
Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé	
Développer la motricité de l'enfant par la diversité sportive ludique.	
Développer la créativité et l'éveil artistique	
Sensibiliser au respect de l'environnement	
Respecter les rythmes de vie propres à chacun	
LES ACTIVITES.....	P8, 9, 10
Les besoins de l'enfant	
La place de l'enfant	
L'organisation	
LA VIE QUOTIDIENNE ET LE RYTHME DES JOURNEES.....	P11, 12, 13, 14
La place des parents	
Le handicap	
Les règles de vie	
La journée type	
Les principaux moments de la journée	
Quelques règles essentielles	
L'hygiène et la sécurité	
Les horaires de bus	
LE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION.....	P15, 16, 17
La composition de l'équipe	
L'organisation du recrutement	
Le rôle et le fonctionnement de l'équipe pédagogique	
Les réunions	
L'aménagement de l'espace, la communication avec les partenaires	
Le partenariat	
LA MODALITE D'EVALUATION DE L'ACCUEIL.....	P18, 19

INTRODUCTION

PRÉAMBULE

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide, la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise DOLTO.

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ses différences. C'est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l'on peut être attentif à l'autre.

Vivre ensemble, c'est favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu'il s'agisse des animateurs ou des différentes personnes rencontrées dans le cadre de nos activités. C'est en permettant ces temps de rencontre que l'enfant apprendra à connaître l'autre, au travers de ses différences, de ses richesses.

Vivre ensemble, c'est apprendre à écouter les autres, ses idées, ses envies et à respecter cette parole. C'est en valorisant l'écoute que nous permettrons à l'enfant de s'exprimer et à être entendu. Vivre ensemble, c'est aussi partager des moments de vie collective. C'est en faisant de ces temps des moments où la politesse est de rigueur que l'enfant prend conscience de la notion de respect.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le Projet Pédagogique est un document détaillant le fonctionnement d'un accueil de loisirs. Il découle d'un autre document plus général : le Projet Educatif. Alors que ce dernier exprime les grandes lignes éducatives liées à l'ensemble des accueils de loisirs péri et extrascolaire du territoire, le Projet pédagogique décrit en détail celui des P'tites Canailles.

“Les petites Canailles” est le centre de loisirs et périscolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre les communes de Gevingey et de Cesancey.

Le projet pédagogique est rédigé par le directeur et sera lu et discuté avec toute l'équipe pédagogique et les élus locaux. Il sert de cadre et de support à l'organisation et au déroulement du centre. C'est un document vivant qui peut être ajusté en cours d'année en fonction du public, de l'équipe pédagogique, du contexte sanitaire....

Le temps périscolaire est un temps singulier dans la vie d'un enfant : non obligatoire mais nécessaire pour beaucoup d'enfants (étant donné les contraintes parentales), il est régi par les règles de la collectivité.

Ce projet pédagogique exposera donc les objectifs pédagogiques liés à ce temps de vie et découlant de la volonté éducative annoncée dans le Projet Educatif. On y présentera aussi le fonctionnement qui en résulte et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Enfin, ce document précisera la méthode d'évaluation des objectifs entrepris.

LA DESCRIPTION DE L'ACCUEIL

➤ **Présentation**

L'Accueil de Loisirs "Les Petites Canailles" est un Accueil de Loisirs municipal et, dans le cadre de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), il est mutualisé sur deux communes : Gevingey et Cesancey. Deux communes du département du Jura en région de Bourgogne Franche Comté, au cœur du vignoble Jurassien. Elles appartiennent à l'arrondissement de Lons-le-Saunier et au canton de Lons-le-Saunier-Sud.

Il propose des activités sportives, culturelles et de loisirs principalement aux habitants de Gevingey et Cesancey et leurs environs. Il s'agit d'un Accueil de Loisirs sans hébergement.

➤ **La localisation**

L'Accueil de Loisirs se situe au 9 rue du château -39570- Gevingey

➤ **La période et les horaires**

L'Accueil de Loisirs périscolaire est ouvert durant toute l'année scolaire 2020 / 2021

Garderie du matin : 7h15 à 8h50

Cantine du midi : 12h00 à 13h50

Garderie du midi sans repas : 13h00 à 13h50

Garderie du soir : 17h00 à 18h00

Chaque soir de 16h15 à 17h00 à l'accueil périscolaire et intègrent le goûter.

➤ **La description des lieux**

- 1 salle « centre de loisirs »
- 1 salle « annexe » pour des activités et des repas
- 1 bureau
- 1 toilette pour les enfants de moins de 6 ans
- 2 toilettes pour les plus grands
- 1 cuisine
- Le caveau
- 1 terrain en face de l'accueil
- Le parc de jeux public

➤ **Le public**

Enfants âgés de 3 à 12 ans. Les tranches d'âge sont séparées de la façon suivante : 3 à 5 ans, 6 à 12 ans. La séparation des tranches d'âge permet de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Les attentes d'un petit (3 à 5 ans) sont différentes de celle d'un enfant de 6 à 12 ans.

Cependant, des activités communes seront effectuées ensemble pour permettre aux grands de se responsabiliser envers les plus petits et d'impliquer les petits à devenir, au fur et mesure, autonomes.

➤ **Le tarif**

Le montant des prestations d'accueil est modulé selon les ressources du foyer et est révisable chaque année en fonction de l'évolution de celles-ci puis de la composition du foyer.

1. Pour les familles relevant d'un régime CAF :

Le quotient familial et le rapport entre les ressources et le nombre total des parts du foyer fiscal :

$$QF = \frac{\mathbf{1/12^{ième} des revenus (N-2) + prestations familiales du mois précédant la demande}}{\mathbf{Nombres de parts CAF}}$$

2. Pour les familles qui relèvent du régime général, non allocataires CAF

Le QF peut être calculé à partir de l'avis d'imposition de l'année N-2. La formule de calcul est la suivante

$$QF = \frac{\mathbf{1/12^{ième} des revenus(N-2)}}{\mathbf{Nombres de parts CAF}}$$

Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales définit chaque année un montant de ressource plancher et plafond en deçà et au-delà desquels les barèmes ne sont plus modulés.

La facturation est calculée sur la base de tarifs horaires modulés selon 5 tranches de quotient familial

Tranche I	Tranche II	Tranche III	Tranche IV	Tranche V
<=500]500 à 1000]]1000 à 1500]]1500 à 2000]	>2000
0,4€fh	0,6€fh	0,8€fh	1,0€fh	1,2€fh

LES INTENTIONS EDUCATIVES

Nous abordons ici les valeurs éducatives que nous souhaitons promouvoir dans ce lieu d'accueil et qui vont donner sens à l'ensemble de nos actions. Notre objectif est de rendre plus explicite la signification de ces valeurs communes. Ceci passe par un accord sur celles-ci et par la volonté de les faire exister au travers de notre travail au sein de la structure.

Après une réflexion collective nous souhaitons développer les valeurs suivantes :

❖ Viser la réussite scolaire pour tous

- Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs ;
- Offrir des conditions matérielles et pédagogiques optimale ;
- Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation ;

❖ Permettre le développement et l'épanouissement de l'enfant

- Respecter le rythme de l'enfant, sa santé et son bien-être ;
- Assurer l'accès à l'offre éducative pour tous ;
- Permettre à l'enfant de se réaliser en éveillant son imagination, sa créativité, ses capacités ;
-

❖ Favoriser le savoir vivre ensemble en respect de l'autre et son environnement ;

- Inculquer les valeurs citoyennes et sensibiliser l'enfant à l'environnement et au développement durable ;
- Favoriser les liens intergénérationnels et les échanges avec le tissu associatif ;

LA OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Nous participons activement à l'éducation des jeunes afin qu'ils comprennent l'importance des règles de vie et qu'ils deviennent responsables petit à petit.

Les activités proposées ont pour objectifs d'aider les jeunes à s'écouter, à se respecter soi-même et les autres, se développer artistiquement et physiquement, et bien-sûr s'amuser.

✓ Favoriser la solidarité : le vivre ensemble

- Respect et écoute des personnes :

S'écouter pour résoudre les problèmes ;

Faire attention à son langage.

- Tolérance des différences :

S'adapter en fonction des âges, des capacités, des rythmes, etc.

Eveiller à la tolérance et à la différence

- Apprentissage de la vie en collectivité, les enfants participent à la vie quotidienne

Participer aux tâches (rangement, débarrassage de la table, etc.).

✓ Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé

- Apprentissage de l'hygiène :

Se laver les mains avant de manger et de goûter, après le passage aux toilettes ;

Tirer la chasse d'eau.

- Apprentissage de la nutrition (découverte du goût et activités « cuisine ») :

Confectionner des goûters en atelier « cuisine » ;

Goûter à tout lors des repas.

- Favorisation de la participation des enfants dans les activités de la vie quotidienne.

✓ Développer la motricité de l'enfant par la diversité sportive ludique.

Proposer à l'enfant différentes activités sportives adaptés en fonction de l'âge

Aider l'enfant à devenir autonome en lui faisant confiance et en lui donnant des responsabilités mesurées (déplacements).

Permettre à l'enfant d'enrichir ses connaissances sportives par la réflexion, l'organisation et la pratique sportive diversifiée

✓ Développer la créativité et l'éveil artistique

- Diversification des activités, jeux et sorties :

Différents thèmes, activités (sportives, artistiques, culturelles, en lien avec la nature, etc.) sorties.

- Découverte et initiation aux différents sports, arts, culture :

Initiation aux sports, aux arts et à la culture.

- Favoriser l'imagination :

Thèmes, costumes, d'entrer dans un imaginaire ;
Développer sa curiosité, acquérir des connaissances culturelles.

- Acquérir des compétences et des techniques :

Apporter un savoir-faire ou être à l'enfant ;

Augmenter l'habilité manuelle, la curiosité, le développement intellectuel, la concentration ;

Prendre conscience de son corps et de ses limites, agir en équipe.

Augmenter les possibilités psychomotrices.

- Permettre aux enfants de prendre des initiatives :

Découvrir et exploiter ses capacités 6

✓ **Sensibiliser au respect de l'environnement**

- Sensibilisation au tri sélectif et au recyclage :

Jeter ses déchets, tri sélectif effectué par les enfants, compostage ;

Recyclage pour les activités (récupération, dons).

- Propreté, respect de lieux et du matériel :

Eteindre la lumière et fermer le robinet d'eau.

Ranger.

✓ **Respecter les rythmes de vie propre à chacun**

Assurer une complémentarité et une continuité entre les différents temps de la journée ;

Considérer l'enfant comme individu, avec ses spécificités et son histoire.

Aménager l'espace et faire des propositions spécifiques et adaptées aux différents besoins.

Durant nos journées, la priorité est l'enfant. Le désir et l'état physique de l'enfant sont pris en charge par des responsables compétents qui doivent être à l'écoute de ses priorités et être capables de s'y adapter et de changer de programme. Ne pas répondre aux caprices mais aux besoins.

Nous essayons au maximum d'observer l'évolution des comportements chez les enfants et de leur montrer les bonnes conduites à avoir. L'encouragement est essentiel pour le bien-être de l'enfant. Nous devons être au mieux des modèles pour les jeunes.

Nous essayons au maximum que nos journées soient inoubliables pour les enfants qui nous sont confiés

LES ACTIVITES

Les besoins vitaux et fondamentaux sont universels. Chaque personne est concernée. Ils s'expriment de façon différente, et à des degrés plus ou moins forts, selon les âges. Nous ne voulons pas catégoriser les enfants selon des tranches d'âge, mais nous devons distinguer plusieurs périodes de développement, de la petite enfance à l'adolescence.

Nous savons tous qu'aux alentours de 6 ans l'enfant « passe » de la période petite enfance à la période enfance. Mais tous les enfants n'effectuent pas de transition brutalement du jour au lendemain. L'animateur par son attitude, et grâce aux différentes situations qu'il propose, doit permettre à l'enfant de satisfaire ses besoins vitaux et fondamentaux.

- ❖ Les développements de l'enfant : Nous pouvons donc envisager le développement sous différents axes.

	Développement physique	Développement intellectuel	Développement social	Développement affectif
Enfants de 4 à 6 ans	Il se fatigue vite et a peu de résistance à l'effort ; L'enfant découvre son corps et son sexe, c'est l'âge où il joue au docteur ; d'ailleurs la mixité est autorisée jusqu'à 6 ans ; Il découvre le monde en touchant tout ce qu'il côtoie.	Ses capacités de concentration et d'écoute sont parfois faibles ; Il commence à lire, à écrire, à lire l'heure ; L'enfant a un plaisir immédiat : il veut tout, tout de suite et ne comprend pas que cela puisse être reporté à plus tard ; A cet âge, l'enfant a tellement de choses à comprendre qu'il ne peut pas tout retenir (durée de mémorisation faible). C'est une phase où l'enfant a besoin de rituel pour se repérer (coucher tous les jours à la même heure, de la même manière, etc.) ; C'est la période où le faire-semblant et l'imaginaire sont très présents.	L'enfant imite les personnes qui l'entourent ; L'enfant se considère comme étant le centre du monde, c'est sa manière d'exister et de s'affirmer ; La collaboration ne se met pas facilement en place ; L'enfant s'exprime de manière personnelle, il emploie régulièrement le « je » ; Le « non » lui permet de s'affirmer par rapport aux autres ; Petit à petit, l'enfant se rend compte des personnes qui existent dans son environnement.	L'enfant a grand besoin d'affection et de tendresse ; les parents (et la famille) ont un rôle primordial de référents ; Il se considère comme le centre du monde donc il accapare les adultes ; L'enfant a besoin d'être sécurisé à travers des rituels, des objets de repère (nin-nins) ; C'est une phase où l'enfant vit en fonction de ses émotions ; Il exprime de manière spontanée ses sentiments.
	Développement physique	Développement intellectuel	Développement social	Développement affectif
Enfants de 7 à 11 ans	Il a besoin de beaucoup se dépenser et il se fatigue moins vite ; Il connaît son corps, ses gestes et mouvements sont plus précis, il est plus agile. Les activités peuvent être plus compliquées. La sexualité est peu affirmée ; c'est une	La capacité de concentration est importante ; Il apprend à lire, écrire ; son vocabulaire est plus étoffé ; Il est capable de donner son avis personnel, de faire des choix et de raisonner de manière logique ; C'est la période du « montage-démontage » des objets pour comprendre leur fonctionnement ; Il comprend ce qui est bien et mal ; il accorde de l'importance à la notion de justice ;	L'enfant imite les personnes qui lui plaisent (héros, etc.) ; L'enfant a de plus en plus de relations extérieures (club, copains, etc.) ; Les garçons et les filles se retrouvent dans des groupes séparés ; c'est de manière d'affirmer son identité sexuelle ; L'enfant a besoin de partager, de collaborer, d'échanger, etc. L'enfant a confiance en l'adulte ; C'est lui qui fait respecter les lois et les règles.	Les parents ne sont plus l'unique référence ; les enfants appartiennent aussi à des groupes de copains ; Les enfants se regroupent par affinités ; période du meilleur « copain » ; Il n'exprime pas ses sentiments de manière spontanée ; apparition de la pudeur.

	période de latence par rapport à la petite enfance et à l'adolescence. Cela s'exprime par la pudeur.	C'est une phase où l'enfant éprouve le besoin de se mesurer (devinette, pari, etc.) L'enfant a un plaisir différé : il est capable de reporter quelque chose à plus tard, d'attendre.		
	Développement physique	Développement intellectuel	Développement social	Développement affectif
Enfants de 12 à 15 ans	La croissance est rapide et se fait par à-coups et par paliers. La puberté bouleverse l'équilibre du corps : fatigue, pilosité, acné, voix, poitrine, etc. Le jeune teste sa sexualité (masturbation). Les changements du corps peuvent entraîner une maladresse. Le jeune teste ses limites physiques et cherche à éprouver des sensations. La fatigue entraînée diminue l'endurance.	Le jeune est capable de raisonner, d'argumenter, de formuler et d'affirmer ses idées. Le jeune peut comprendre des modèles très complexes, qui ne sont pas forcément en lien avec la réalité (abstraction). Le jeune est capable de réaliser des projets.	Le jeune s'identifie à une personne ou à un mouvement (grandes cause, idoles, etc.). C'est une phase d'affirmation d'idées politiques et philosophiques ; c'est un moyen de se différencier des autres, notamment des adultes. Il existe une attirance physique vers le sexe opposé (fantasme, vantardise, etc.). Les jeunes se réunissent en groupes mixtes avec une mode, un code (vêtements, langage, etc.). Le regard des autres est très important. Les jeunes s'expriment par des réactions extrêmes (exagération/repli). Il apparaît un besoin d'indépendance, un rejet des règles établies, un rejet des parents.	Le jeune rejette l'affection de ses parents. Les relations amoureuses débutent. Il apparaît un besoin d'expression des émotions (confident, journal). Le jeune ressent de manière exagérée toutes les remarques qui lui sont faites. Les choses sont prises très à coeur.

Source : « L'essentiel de l'animateur 2014-15 » - UFCV

➤ La place de l'enfant

Un moment d'échange avec les enfants aura lieu une fois tous les deux mois. Il a pour but de demander aux enfants qu'elles sont leurs attentes durant les mercredis loisirs et ainsi de répondre au mieux à leurs demandes. Leurs idées d'activité (grands jeux, bricolages ...), de sorties et de thème sont très importants pour nous pour être au plus proches de leurs souhaits. Les moments d'échange permettent à l'enfant de s'exprimer sur des choses qui l'attristent ou qui lui font plaisir.

Une « boîte à idées » sera mise à la disposition des enfants dans leur salle « Accueil de Loisirs ». Elle permet aux enfants de mettre leurs propositions, leurs idées, etc. Elle est à eux et ils sont libres de mettre ce qu'ils pensent. La boîte aura été décoré avec les enfants pour qu'ils puissent vraiment se l'approprier.

Les temps libres sont des moments indispensables pour chaque enfant. L'enfant peut jouer seul, avec d'autres enfants ou avec un animateur. Il a à sa disposition des jeux de société, du coloriage, des jeux (voiture, cuisinette, poupée, etc.) et des livres. L'animateur est présent à chaque temps libre, il assure une surveillance mais également il peut proposer et/ou être acteur d'un jeu.

Les activités doivent être préparées en fonction des tranches d'âge. Elles sont adaptées et diversifiées.

Les besoins de l'enfant doivent être pris en compte.

➤ **L'organisation**

Un temps de préparation selon les besoins des activités sera mis en place.

Les activités doivent être diverses pour permettre à tous de trouver ses envies personnelles et développer différentes compétences de l'enfant (coordination, réflexion, éveil, etc.).

Il est indispensable que l'animateur prépare en amont son activité. La fiche d'activité est un outil pour l'aider dans sa démarche mais elle a pour but de traçabilité pour les autres animateurs (en cas d'absence, d'oubli par exemple) et d'archive pour d'autres animations.

Des moments forts (sorties extérieures, représentations, etc.) seront proposés et des partenariats (exemple médiathèque) auront lieu durant la période.

LA VIE QUOTIDIENNE ET LE RYTHME DES JOURNEES

✓ La place des parents

Les parents nous accordent la prise en charge de leurs enfants, ce qui implique de la sécurité, de la responsabilité et des attentes. Nous avons un devoir envers eux.

La communication est importante avec les parents. Il est primordial de prendre du temps avec les parents pour leur expliquer le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs. Ce premier contact se fera lors de l'inscription de l'enfant.

Nous devons être juste avec les parents, savoir dire les points positifs et les « soucis » de l'enfant, tout en restant correct.

L'animateur est également un porte-parole. Il doit être poli et informer les parents du déroulement de la journée qu'a vécue leur enfant.

Les parents ont un cahier d'émargement à signer (départ de l'enfant) auprès de l'animateur. Il nous permet de voir les parents et de leur transmettre des informations si besoin.

Nous avons également collé un tableau « velleda » sur le mur d'affichage pour noter les informations les plus importantes et de façon permanente.

Le handicap

La Convention internationale des droits de l'enfant et la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « Pour l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » affirment l'égalité d'accès des enfants en situation de handicap aux accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs :

- en Accueil de Loisirs non spécialisés,
- en séjours de vacances ordinaires ou en séjours de vacances adaptés selon la situation particulière de chaque enfant.

Pour accueillir un enfant porteur de handicap en Accueil Collectif de Mineur (ACM), il n'y a pas de démarche type. Il est cependant important de ne pas négliger les points suivants : étudier les possibilités d'accueil, reconnaître chaque acteur, donner une réponse, préparer l'accueil, vivre l'accueil et évaluer l'accueil (cf. « *L'essentiel de l'animateur 2014-2015 – Handicap et intégration*).

L'adaptation et l'enrichissement sont réciproques. C'est un équilibre entre le droit et le devoir de ressemblance et la reconnaissance de la différence. Prendre ne compte les PAI et tenir compte des intolérances alimentaires.

Les règles de vie

Nous souhaitons que les enfants puissent comprendre l'importance des règles de vie pour que chacun puisse être respecté de tous. Au début de l'année, une présentation de l'équipe est réalisée. Le but est que les enfants comprennent le rôle de chaque animateur (directeur, assistante sanitaire, etc.).

Les points importants qui doivent être abordés sont :

- Être poli (merci, s'il te plaît, lors du goûter par exemple) ;
- Lever la main et se taire, lorsqu'un animateur lève la main pour demander le silence ;
- Ranger les jeux et les livres après utilisation ; Ranger ses affaires sur le porte-manteau, les chaussures contre le mur ;
- Respecter les règles du jeu ; Ne pas se battre ;

- Ne pas traverser la route (exemple pour chercher le ballon) ;
- Demander l'autorisation pour aller aux toilettes (accompagner les petits et une auto-confiance pour les grands).

Le règlement de vie a été signé par tous les enfants. C'est un engagement qu'ils doivent respecter lorsqu'ils sont au centre. Et il est accroché de manière visible pour que chaque enfant se souvienne de son engagement. Il est important de rappeler et de reprendre les enfants sur ces règles de vie. Nous avons un rôle d'éducation envers l'enfant.

La journée type

7h15 / 8h50 : accueil périscolaire



8h50 / 12h00 : classe



12h00 / 13h50 : pause méridienne (restauration scolaire ou déjeuner à la maison)



14h00 / 16h00 classe

16h15 / 18h00 : accueil périscolaire ou retour à la maison



Les principaux moments de la journée

Le temps calme : Les plus petits ont un endroit calme pour faire une sieste (une lecture, musique douce). Le silence est important pour ne pas déranger ceux qui dorment. L'animateur doit veiller au calme. Les plus grands ont la possibilité de jouer tranquillement dans la salle « Annexe », ou dehors, si le temps le permet. L'animateur doit être présent pour surveiller les enfants et il peut également jouer avec eux.

Le repas : Avant le repas les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains calmement. Les enfants de 4 à 5 ans mangent ensemble. Des tables et des chaises adaptées sont à leur disposition.

Pendant le service les enfants vont se servir table par table. Un chef de table est désigné avant le repas pour le rangement de la table.

L'activité : Les activités qui sont proposées doivent être adaptées aux besoins de l'enfant. L'animateur est garant de la sécurité de l'enfant. Une bonne préparation est primordiale pour l'animateur (éviter un stress inutile, une meilleure écoute et disponibilité pour l'enfant, etc.) et pour l'enfant.

Le goûter : Lorsque cela est possible, le directeur prépare le goûter pendant que les animateurs installent les enfants puis s'occupent de la distribution du goûter. Les enfants auront l'occasion de confectionner leur goûter. Les enfants doivent respecter cette pause (rester assis, ne pas crier, etc.). Les enfants débarrassent leur goûter avant d'aller jouer.

Les pauses : Pas de pause pendant l'activité que l'on encadre. Une pause peut être prise pendant et après le goûter des enfants. Les animateurs font une rotation entre eux. La pause doit être raisonnable (10-15 min). L'animateur doit prévenir les autres animateurs/le directeur et ne pas laisser les enfants tous seuls ! Ne pas fumer devant les enfants, un espace isolé, hors de la vue des enfants sera utilisé.

L'hygiène et la sécurité

Faire comprendre à l'enfant la nécessité d'une bonne hygiène corporelle, vestimentaire, propreté des lieux. L'assistant sanitaire veille à la trousse de secours, au soin et à la communication entre collègues aux différents problèmes de santé (allergie, etc.).

Pour la sécurité, toutes les dispositions réglementaires seront prises pour protéger l'enfant. Utiliser les trousse à pharmacies et gilets fluo lors des sorties et déplacements.

Les horaires de bus

Les transports scolaires sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération d'ECLA. Ils assurent la liaison des deux villages du RPI de Gevingey/Cesancey les jours d'école.

Un accompagnateur, employé communal, participe au transport et veille au bon déroulement

des trajets. Grille horaire des transports :

	Horaires en matinée	Temps de trajet	Horaires d'après-midi	Temps de trajet
Début des plages scolaires – matin				
Gevingey Mairie	8h37mn			
Cesancey Mairie (école du Haut)	8h44mn	7mn		
Cesancey école du bas	8h47mn	3mn		
Gevingey Mairie	8h56mn	9mn		
Début des plages scolaires – après-midi				
Cesancey Mairie (école du Haut)			13h40mn	
Gevingey Mairie			13h47mn	7mn
Cesancey Mairie (école du Haut)			13h54mn	7mn
Cesancey école du bas			13h57mn	3mn
Fins des plages scolaires				
Cesancey Mairie (école du Haut)	12h05mn		16h35mn	
Cesancey école du bas	12h07mn	2mn	16h37mn	2mn
Gevingey Mairie	12h16mn	9mn	16h46mn	9mn
Cesancey Mairie (école du Haut)	12h20mn	4mn	16h50mn	4mn

Au maximum, un enfant ne peut cumuler un temps journalier de transport supérieur à 40 mn (cas d'un enfant habitant Gevingey et scolarisé à l'école du bas de Cesancey).

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- **La composition de l'équipe pédagogique**

- **Wassim KHALFAOUI:** Directeur de l'accueil de loisirs
- **Patricia PALLASIVINI:** ATSEM et animatrice CAP petite enfance
- **Emmanuelle VUILLET:** Animatrice en formation BAFA et accompagnatrice du bus.
- **Marine ROBERT :** Animatrice en apprentissage
- **Laetitia BERTET:** Agent technique pour la pause méridienne et l'entretien des locaux

Des stagiaires pourront également compléter notre équipe pédagogique.

- **L'organisation du recrutement**

Yoanna WANCAUWENBERGHE, 2e Adjointe au Maire et chargée du Comité Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires + Wassim KHALFAOUI, directeur de l'accueil de loisirs.

- **Le rôle et le fonctionnement de l'équipe pédagogique**

Le directeur :

Le directeur est garant de l'application des orientations du projet pédagogique (en application du projet éducatif) et veille au respect des horaires et du cadre règlementaire.

Il tient la liste de présence journalière.

Il gère la relation avec les parents et les liens entre les animateurs.

Il est le référent auprès des intervenants extérieurs en créant des liens entre la structure et son environnement.

Il est responsable et coordonne l'équipe d'animation, Il évalue les stagiaires BAFA en collaboration avec son équipe. Il s'assure que les différentes tâches sont effectuées.

Il a un rôle de formateur envers son équipe d'animation.

Il assure la sécurité physique, affective et morale de l'enfant et des animateurs.

Le directeur assure la gestion du matériel (Où sont les choses ? ce qu'il faut racheter ?)

Il s'occupe du planning d'animation (Qui anime quelle activité ? Dans quelle salle ?)

Il vérifie que tout soit prêt pour les sorties (Qui fait quoi, le goûter, le pique-nique, les fiches sanitaires).

L'assistante sanitaire doit :

- Connaître les problèmes sanitaires de chaque enfant ;
- S'assurer que les troussees à pharmacie sont complètes et que chaque groupe en possède une ;
- En priorité de soigner les enfants et tenir le registre de soin ;
- Informer et s'assurer que les animateurs ont pris connaissance des particularités sanitaires. Une fiche récapitulative sera affichée derrière les portes du placard du bureau pour les enfants à « problème médical » ;
- Rappeler les « cas particuliers » en début et en fin de semaine à l'équipe (en réunion). Informer les responsables légaux de tout événement de santé survenu pendant l'accueil ;

Rôle et attitude de l'animateur :

- Auprès des enfants

- . Il est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants
- . Il est disponible, avenant, dynamique et attentif
- . Il montre l'exemple
- . Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- . Il sait accepter le refus : solliciter sans forcer
- . Il sait adapter les activités à l'âge et au rythme des enfants
- . Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- . Il respecte les enfants en tant qu'individus à part entière
- . Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités
- . Il propose un panel d'activités éducatives diversifiées

- Avec ses collègues

- . Il respecte ses collègues
- . Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- . Il participe aux réunions de préparation
- . Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- . Il travaille en collaboration avec la direction
- . Il respecte le travail de l'autre (prestataires de services, intervenants, etc.)

- Avec les parents

- . Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant
- . Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées
- . Il est disponible et à l'écoute aux moments de l'accueil et du départ

Le stagiaire

Il sera aidé du directeur pour atteindre les objectifs de la grille d'évaluation (cf. Grille d'évaluation).
 Il a un rôle d'apprenant et il doit être soutenu par toute l'équipe d'animation.
 Il est animateur, par conséquent il a les mêmes obligations d'un animateur diplômé (avec un rôle d'apprenant).

**La convivialité sera de rigueur, par conséquent
 le sourire et la bonne humeur seront toujours les
 bienvenus
 Pour le plus grand plaisir des enfants...**

Les réunions

Une réunion de préparation par période avec l'équipe est mise en place. L'objectif est de préparer ensemble le planning.

Une réunion chaque soir est mise en place avec l'équipe pour faire un petit bilan de la journée et préparer la journée du lendemain.

L'aménagement de l'espace

L'Accueil de Loisirs a sa salle indépendante du Foyer Rural (salle « Accueil de Loisirs » et un bureau).

Nous avons à disposition des locaux partagés du Foyer Rural, c'est-à-dire une salle activité avec coin lavabo, une grande salle dite « Annexe », une salle pour la sieste et des toilettes.

Nous avons à notre disposition la cuisine nous permettant de préparer les repas du midi.

Nous avons également la possibilité de réserver d'autres salles, soit une salle de danse, une salle avec une scène, une cuisine et une autre salle d'activité. Les enfants ont la possibilité d'accéder à la médiathèque lors des heures d'ouverture.

Autour de l'Accueil de Loisirs, les enfants ont la chance d'avoir un terrain de jeu dehors et une forêt à proximité.

Les salles d'activité et les toilettes sont adaptées pour les enfants de 3 et 12 ans.

La communication avec les partenaires

La communication est indispensable pour une bonne préparation de sortie ou en lien avec l'organisme (Foyer Rural, la mairie, etc.).

✓ Le partenariat

La communication pour notre Accueil de Loisirs : nous essayons au maximum de faire de la « pub » pour être connu et informer le plus de personnes.

Les plaquettes sont réalisées pour les mercredis loisirs et les vacances. La plaquette annonce le thème, le tarif, les modalités d'inscription, les horaires, les coordonnées, l'équipe d'animation et les tranches d'âge.

Un site internet est disponible (www.gevingey.com) pour les parents. Il permet de se renseigner également sur le thème, le tarif, les modalités d'inscription, les activités, etc.

Des articles de presse sont aussi mis en œuvre dans un but de promotion et d'information de l'Accueil de Loisirs.

La direction et l'équipe d'animation doivent rester correctes et aimables avec les différents partenaires. Une relation de confiance et d'amabilité sont très importantes pour d'éventuelles demandes et également pour l'image de l'Accueil de Loisirs.

La communication avec les partenaires se fait surtout avec la direction. Les moyens de communication peuvent être par téléphone, par mail ou prise de rendez-vous.

LES MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCUEIL

➤ **Evaluation quantitative :**

Nous ferons une évaluation à la fin de l'année grâce aux indicateurs :

- Le nombre d'enfants
- La moyenne d'âge des enfants
- Le niveau de fréquentation par semaine

➤ **Evaluation qualitative :**

Les critères suivants seront aussi pris en compte pour l'évaluation qualitative :

- Les activités programmées en comparaison aux activités proposées
- Les échanges entre enfants
- Les avis des enfants et des parents par le biais de questionnaires de satisfaction
- L'efficacité de la logistique mise en place (repas, horaires, accueil...)
- Le retour des animateurs concernant les activités
- La qualité des œuvres produites par les enfants

Cette évaluation qualitative sera définie par rapport à des grilles d'observations ainsi qu'un questionnaire pour les parents.

Ce qui nous permettra de savoir si nous avons suivi pour le mieux notre projet pédagogique et surtout de savoir s'il a été bénéfique aux enfants.

Pour l'accueil éventuel d'un stagiaire :

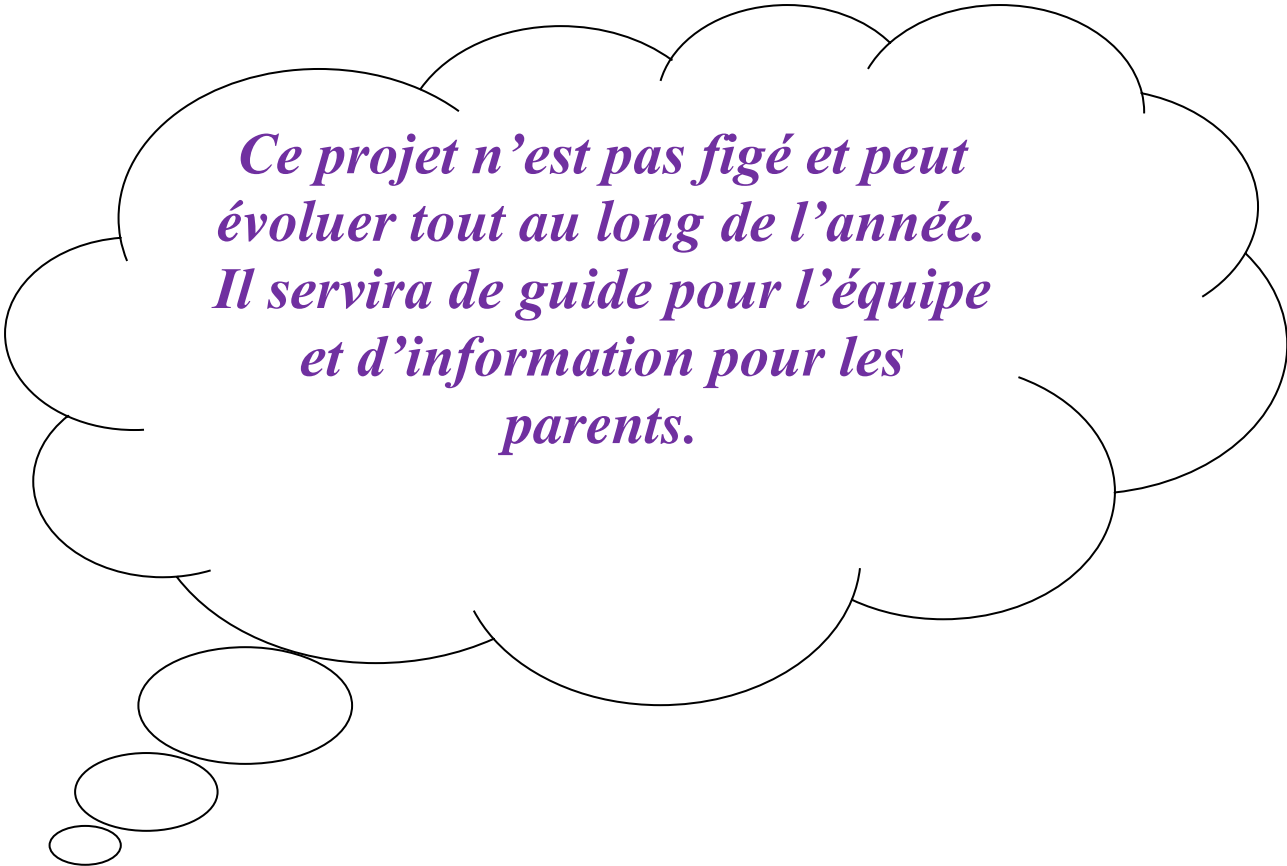
Une évaluation de mi-stage avec les supports suivants : une grille d'auto évaluation pour le stagiaire, suivie d'un entretien avec le directeur.

Une évaluation de fin de stage basée sur le même principe suivi de la validation ou non du stage. Les critères de validation sont donnés au début du stage au stagiaire.

Pour les animateurs :

Tous les objectifs que nous avons fixés dans ce projet devront être évalués tout au long de l'année. La mise en place de réunions permettra de préparer des projets, des animations et de faire un bilan environ tous les trimestres.

Elles serviront aussi à donner son avis sur l'organisation ou faire part d'éventuels problèmes. Cela permettra de mesurer l'écart entre le prévu et le réalisé et ainsi de réajuster si besoin.



Ce projet n'est pas figé et peut évoluer tout au long de l'année. Il servira de guide pour l'équipe et d'information pour les parents.

Chers parents

Les inscriptions pour les garderies (matin midi soir) se feront au plus tard **le jeudi qui précède la semaine.**

Pour tout changement merci de m'appeler au 0787809089 ou par mail sur gevingey.parascolaire@gmail.com.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Bien cordialement